

Note Méthodologique : Procédure espaces confinés à Dakhla Maroc

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Cadre régional et réglementaire de Dakhla, milieux à risques et impératifs de conformité.

- Sécuriser les interventions en espaces confinés dans des environnements industriels et portuaires de Dakhla.
- Prévenir les accidents et protéger la santé des opérateurs exposés à des atmosphères dangereuses.
- Se conformer au cadre marocain (Code du travail, CNSS, directives locales et circulaires spécifiques).
- Adapter les procédures aux contraintes techniques et environnementales locales.

Point clé : L'alignement aux exigences de la région de Dakhla (Direction régionale de l'Emploi, normes SST) structure l'ensemble de la démarche.

Objectifs de la mission

- Établir un diagnostic précis des risques liés aux espaces confinés.
 - Garantir la conformité réglementaire selon la législation marocaine en vigueur.
 - Formaliser des procédures opérationnelles sécuritaires et documentées.
 - Renforcer les capacités des équipes pour prévenir les accidents spécifiques.
 - Renforcer la culture sécurité, réduire les incidents et améliorer la gestion des interventions.
-

Périmètre / livrables attendus

- Identification des espaces confinés et cartographie des risques (état des lieux).
 - Revue des consignes, plans d'intervention et autorisations de travail.
 - Alignement aux normes marocaines et exigences locales de Dakhla.
 - Plan d'action personnalisé avec mesures correctives et formations adaptées.
 - Procédures mises à jour pour la gestion des autorisations et des interventions.
 - Rapports de conformité et reporting à destination des responsables SST.
 - Suivi régulier et audits périodiques pour pérenniser les résultats.
 - Livrable final : rapport complet + plan d'action détaillé + suivi des préconisations.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Visites sur site et entretiens avec responsables opérationnels.
- Identification des espaces confinés et des risques associés.
- Résultat : état des lieux exhaustif partagé.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des consignes, plans d’intervention et autorisations de travail.
- Évaluation de la conformité aux normes SST et exigences locales (Dakhla, Maroc).
- Résultat : référentiel de conformité et écarts priorisés.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Élaboration d’un plan d’action personnalisé.
- Mesures correctives prioritaires et formations adaptées.
- Résultat : procédures opérationnelles clarifiées et planifiées.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Accompagnement technique à la mise en œuvre.
- Suivi régulier, audits périodiques, rapports de conformité.
- Résultat : efficacité maintenue et adaptation aux évolutions.

Planning / durée / jalons

Séquence	Objectif clé	Modalités prévues	Jalon / sortie
Étape 1 – Diagnostic	Identifier espaces et risques	Visites sur site, entretiens (Dakhla)	État des lieux
Étape 2 – Analyse réglementaire	Vérifier la conformité	Revue documentaire, évaluation normes marocaines	Écarts et exigences
Étape 3 – Plan d'action	Définir mesures et procédures	Recommandations, formations	Plan d'action validé
Étape 4 – Suivi	Pérenniser l'efficacité	Audits périodiques, reporting	Rapports de conformité
Durée globale	Selon complexité et taille	Présentiel (audits) + sessions à distance (diagnostic documentaire, reporting)	Quelques semaines à plusieurs mois

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Autorisations de travail en espaces confinés.
- Fiches de sécurité et plans d’intervention existants.
- Rapports des précédentes inspections.
- Informations sur contraintes techniques et environnementales locales.
- Consignes internes de sécurité applicables aux sites.
- Disponibilité pour visites et audits sur site à Dakhla.

- Contacts des responsables opérationnels pour entretiens.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Revue réglementaire et alignement avec les normes marocaines et exigences locales (Direction régionale de l'Emploi, CNSS, Code du travail).
- Suivi régulier et audits périodiques pour mesurer l'efficacité de la procédure.
- Reporting clair et mise à disposition de rapports de conformité pour les responsables SST.
- Procédures documentées et validées pour faciliter les contrôles et audits officiels.
- Accompagnement durable et logique d'amélioration continue.
- Anticipation des changements réglementaires ou organisationnels impactant les pratiques.
- Modalités hybrides (présentiel + distance) pour optimiser disponibilité des équipes et qualité du reporting.